



GERANCE CAMPING MUNICIPAL DE ST MICHEL

DE CHABRILLANOUX

appel à candidature

marché public de service

CAHIER DES CHARGES

Pièce consultable sur le site de la commune : Tarifs 2024

1- Description du camping et du contexte :

Le camping de ST MICHEL bénéficie d'un site paysager remarquable et reconnu, au cœur du Parc des Monts d'Ardèche.

Il est un lieu de vacances familiales et de rencontres entre les touristes et un village très dynamique, qui compte 4 festivals par an, et un tissu associatif très dense.

La municipalité et les habitants sont mobilisés pour l'avenir du camping, **lieu convivial, accueillant, écologique et familial, ancré dans son territoire du Centre Ardèche.**

La commune a totalement rénové le camping en 2022-2023 :

- Nouveau bâtiment principal (accueil, snack, buvette, cuisine neuve) en face de la piscine municipale ouverte du 15/06 au 31/08, avec terrasses ouvertes sur des paysages magnifiques.
- Renouvellement de 9 habitats, dont 4 chalets bois neufs
- 4 bivouacs vélos
- Nouveau bloc sanitaire
- Rénovation jeux enfants, aire de loisirs (plateau sportif, pétanque)

Une extension est prévue sur 4000m² pour 2025 avec de nouveaux chalets bois

Le camping comprend sur 1ha40 très arborés :

- 36 emplacements dont 21 hébergements locatifs : 2 grandes tentes et 1 yourte, 4 bivouacs vélos, 6 chalets bois, 1 bengali, 7 mobil-homes, les 15 emplacements restants pour tentes,



- Bâtiment principal : accueil, snack-buvette, cuisine équipée neuve, réserves, 2 WC, 2 douches, 2 lavabos, larges terrasses,
- Bloc sanitaire 4 WC, 4 douches et un coin cuisine campeurs
- 6 bornes électriques (X3 départ),
- Jeux enfants – plateau sportif, large terrain de pétanque,
- Piscine municipale (15/06 au 31/08) avec maître-nageur municipal.

Le camping est ouvert de fin avril à fin septembre.

2- Objet du contrat :

Gérance du 01/04 au 30/09 (6 mois) avec 2 modalités :

1- Gestion directe de la buvette-snack contre une redevance annuelle : proposition de prix à faire

Redevance qui tiendra compte que la municipalité paie tous les fluides (eau, électricité) pour plus de 1000€ par an.

Redevance réglée au 31/08, en fin de saison

2- Gestion des hébergements pour le compte de la commune qui encaisse tous les produits sous le contrôle des régisseurs : proposition d'indemnité de gérance à faire avec proposition de prime d'intéressement basée sur le chiffre d'affaires réellement encaissé au-delà de 40 000 euros puis au-delà de 55 000 euros.

Cette redevance sera versée par la commune chaque début de mois d'avril à septembre inclus (6mois). L'intéressement sera versé au 31/10 après clôture des comptes

3- Missions attendues :

Pour le camping :

- Dès janvier, promotion du camping et gestion des réservations (sur plateforme Ardèche Buissonnière)
- Préparation physique du camping, avec l'aide de la commune, à partir du 1^{er} avril (ouverture fin avril)
- Accueil et informations des touristes
- Etat des lieux entrées- sorties hébergement, propreté
- Facturation et perception des redevances par mandat des régisseurs
- Entretien des espaces verts (matériel fourni par la commune)
- Nettoyage quotidien minimum des sanitaires et espaces communs
- Organisations d'animations



- Petites réparations (matériel fourni et appui employé municipal)
- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Rapport semainier des réservations et encaissements

La commune fixe le tarif des hébergements chaque année (voir sur le site de la commune : tarifs 2024)

Pour la buvette/snack :

- Gestion libre en licence 3 (achats, stocks...)
- Petite restauration et soirées ponctuelles (limités en semaine et horaires nuit)
- Nettoyage quotidien du local, terrasses, abords

La commune met gratuitement à disposition un mobil-home sur place : présence 24h/24h en haute saison exigée.

4- Votre réponse à la consultation :

MODALITES : Réponse à adresser sous pli fermé à Monsieur le Maire de Saint Michel de Chabrillanoux - -58 Route des Ollières – 07360 SAINT MICHEL DE CHABRILLANOUX, avec mention sur l'enveloppe « Gérance camping/buvette »

Date limite de réception : Le Mercredi 10 janvier 2024

Les candidats sélectionnés seront conviés à une **audition avec les élus le Lundi 15 janvier 2024**

Réponse écrite pour le 16 Janvier 2024

Un contrat sera proposé à la signature en exécution du marché public

Critères : 30% moyens proposés (équipe)

20% références gestion hébergement/snack/buvette

20% projet proposé

30% éléments économiques (indemnités demandés, intéressement, redevance buvette)

La réponse comprendra impérativement :

- Lettre de motivation



- Votre projet pour le camping (3 à 6 pages) : organisation du travail précise, type de snack/buvette, animations proposées, nombre de soirée et horaires, actions de promotion, gestion des réservations, ...etc.
- Proposition d'indemnité de gestion mensuelle souhaitée et calcul de l'intéressement (2 tranches, +de 40 000€ et +de 55 000€)
- Proposition de redevance payée à la commune pour l'exploitation de la buvette snack
- Moyens humains détaillés mis en place par mois avec les CV
- Références détaillées dans l'activité
- Assurance professionnelle
- Statut juridique
- Capacité à exploiter une licence 3
- Attestation sur l'honneur garantissant que le candidat satisfait aux obligations légales sociales et fiscales